



Paca Accelerator veut doper la croissance des gazelles locales



Paca Accelerator veut doper la croissance des gazelles locales - DR

Avec sa terminologie guerrière, le programme Paca Accelerator qui vient d'être confié par la région Paca à l'Agence régionale pour l'innovation et l'internationalisation des entreprises (Arii), entend réinventer les codes de l'accompagnement. « *C'est un programme choc pour aider les sociétés innovantes matures les plus dynamiques à se développer* », explique Jean-Yves Longère, directeur de l'agence. Pendant six mois, les patrons sélectionnés vont se voir dispenser un enseignement quasimilitaire pour doper leur mental et leurs connaissances. Cinq entreprises ont été choisies pour la promotion pilote : Digitech, Sophia Conseil, European Systems Integration, Claranor et **Mapping Control**. Symboliquement, leur parcours a démarré le 20 janvier, lors des Rencontres de la Niaque, organisées par bpifrance.

Ces entrepreneurs suivront une masterclass collaborative sur une thématique macroéconomique, des ateliers de partage d'expérience et des classes d'expertise individuelles coachées par un chef d'entreprise, qui a réussi un changement d'échelle dans leur secteur respectif. Les critères de sélection des candidats ont été particulièrement exigeants : les entreprises innovantes postulantes devaient générer un chiffre d'affaires supérieur à 3 millions d'euros, dont une part à l'exportation, avec des perspectives de croissance d'au moins 25% par an sur les années à venir, employer 20 personnes a minima et avoir un plan pour accélérer leur développement. **Comme c'est le cas de la société Mapping Control, créée en 2006 et dirigée par Daniel Vassallucci (photo), qui affiche une croissance de 200 % par an depuis qu'elle a mis sur le marché son offre de services connectés pour les petites flottes de véhicules. En moins de cinq ans, elle a équipé 60.000 voitures et s'attaque au Maroc, à la Suisse et la Pologne après avoir levé 2 millions l'été dernier. Elle vise les 400.000 véhicules d'ici à cinq ans.**